



GEMENG  
HABSCHT

# AVIS

## Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

### *Feux tricolores - rue de Steinfort à Hobscheid*

En raison de l'effondrement partiel d'une maison dans la rue de Steinfort à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 5 septembre 2023, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1<sup>er</sup> : Du mercredi, 6 septembre 2023 jusqu'au mercredi, 31 janvier 2024 inclus, la circulation dans la rue de Steinfort à Hobscheid est réglée par des feux de signalisation, ceci sur le tronçon depuis le bâtiment sis 2, rue de Steinfort jusqu'à la hauteur de la maison sise 17B, rue de Steinfort.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 5 septembre 2023

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

  
Paul Reiser



  
Serge Hoffmann

Administration  
Communale

Place Denn  
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

[www.habscht.lu](http://www.habscht.lu)